

Procès-verbal du conseil de la
MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 JUIN 2015

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARGENTEUIL
MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Mille-Isles, tenue le 17 juin 2015 à 19 h, à la place régulière des séances, sous la présidence de monsieur Michel Boyer, maire.

Les membres du conseil présents sont :

Monsieur André Durocher, Monsieur Howard Sauvé, Monsieur Fred Beaudoin, Madame Dawn Charles, Monsieur David Hudson, Madame Brenda Dawson.

Madame Josée Hébert, greffière et secrétaire-trésorière adjointe, est présente et agit comme secrétaire de la séance.

1. Ouverture de la séance

Le maire déclare la présente séance ouverte et demande la tenue d'une période de réflexion.

2015-06-120

2. Constatation de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour

Considérant que tous les membres du conseil municipal sont présents et renoncent à l'avis de convocation tel que requis par le *Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1)*;

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la séance.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Howard Sauvé

APPUYÉ PAR : Monsieur David Hudson

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

D'OUVRIR la séance extraordinaire et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

1. Ouverture de la séance

2. Constatation de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour

2.1 Résultats de l'ouverture des soumissions pour les travaux d'agrandissement du bâtiment municipal abritant le garage et la caserne ADM 2015.05-097

2.2 Ajout au parc informatique

2.3 Appel d'offres sur invitation pour des travaux de pavage du chemin Tamaracouta

2.4 Rapport annuel 2014 – Plan de mise en œuvre de la sécurité incendie

3. Période de questions

4. Levée de la séance

ADOPTÉE.

Monsieur Fred Beaudoin déclare son intérêt relatif au point 2.1. Il s'abstient donc de participer à toutes discussions concernant ce point ainsi que de voter.

2015-06-121

2.1 Résultats de l'ouverture des soumissions pour les travaux d'agrandissement du bâtiment municipal abritant le garage et la caserne ADM2015.05-097

Procès-verbal du conseil de la
MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 JUIN 2015

Considérant l'appel d'offres public publié sur le site officiel SE@O le 14 mai 2015 et dans l'hebdomadaire *Le Régional* le 14 mai 2015 concernant l'agrandissement du bâtiment municipal abritant le garage et la caserne, tel que requis par la Loi;

Considérant le résultat des soumissions reçues et dont l'ouverture a eu lieu le 9 juin 2015 à 11 h 1;

Considérant les résultats suivants :

| | |
|------------------------------------|---------------|
| Groupe Laverdure Construction inc. | 762 629.18 \$ |
| Construction Raynald Tisseur inc. | 809 954.03 \$ |
| Construction de la Croisette inc. | 847 360.00 \$ |
| Sja construction inc. | 832 088.39 \$ |
| Norexco inc. | 928 947.86 \$ |
| Les Constructions JJJ | 815 363.15 \$ |

Considérant la conformité de toutes les soumissions.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur David Hudson

APPUYÉ PAR : Monsieur André Durocher

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (5) :

D'ATTESTER de la conformité de la soumission de chacune des entreprises pour l'agrandissement du bâtiment municipal abritant le garage et la caserne, tel que décrit aux documents d'appel d'offres ADM2015.05-097, et de la conformité avec la *Politique de gestion contractuelle 2010*;

DE PRÉCISER que l'octroi du contrat est reporté à une date ultérieure, soit dès la réception de l'autorisation définitive de la demande d'aide financière déposée dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) sous-volet 5.1, et reçue favorablement par monsieur Pierre Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 10 juin 2015, ainsi que de toutes autres autorisations gouvernementales requises par la Loi.

ADOPTÉE.

2015-06-122

2.2 Ajout au parc informatique

Considérant que certains ordinateurs sont désuets;

Considérant que la mémoire vive de certains ordinateurs n'est pas suffisante pour le travail à accomplir;

Considérant que Stéphane Jourdain, administrateur réseau de la MRC d'Argenteuil, agit comme ressource dans l'achat de cet équipement, en assure la configuration et l'entretien comme à l'habitude et nous permet un service rapide et à moindre coût.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Howard Sauvé

APPUYÉ PAR : Madame Dawn Charles

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

DE PROCÉDER à l'acquisition de deux (2) ordinateurs ainsi que de divers équipements, comme décrit au courriel de monsieur Stéphane Jourdain, en date du 9 juin 2015, pour un montant de 2 920 \$ taxes incluses;

D'IMPUTER cette dépense aux postes budgétaires 23-02000-726 et 02-62100-454.

ADOPTÉE.

Procès-verbal du conseil de la
MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 JUIN 2015

2015-06-123

2.3 Appel d'offres sur invitation pour des travaux de pavage du chemin Tamaracouta

Considérant la nécessité de procéder à un appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des soumissions pour des travaux de pavage du chemin Tamaracouta;

Considérant le document de soumission préparé par monsieur Bernard Labelle, directeur des travaux publics.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur André Durocher

APPUYÉ PAR : Madame Brenda Dawson

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

DE PROCÉDER à un appel d'offres sur invitation pour des travaux de pavage du chemin Tamaracouta selon les critères et les spécifications détaillées dans le devis d'appel d'offres, le tout en conformité avec la *Politique de gestion contractuelle 2010*;

DE PRÉCISER que la Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du conseil municipal, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution du conseil.

Les soumissions seront reçues et ouvertes le 6 juillet 2015.

L'adjudication du contrat se fera à la séance ordinaire du 7 juillet 2015.

ADOPTÉE.

2015-06-124

2.4 Rapport annuel 2014 – Plan de mise en œuvre de la Sécurité incendie

Considérant le rapport de l'état de la situation pour l'année 2014, relativement au plan de mise en œuvre de Mille-Isles dans la cadre du schéma de couverture de risques incendie de la MRC d'Argenteuil, déposé par le directeur du Service incendie, monsieur Alain Charbonneau.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Howard Sauvé

APPUYÉ PAR : Monsieur Fred Beaudoin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

D'ACCEPTER le rapport tel que présenté par le directeur et de l'acheminer à la MRC d'Argenteuil et au ministère de la Sécurité publique.

ADOPTÉE.

3. Période de questions

Les questions ne peuvent porter que sur les sujets à l'ordre du jour.

Les personnes qui le désirent adressent leurs questions au président de l'assemblée.

Procès-verbal du conseil de la
MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 JUIN 2015

2015-06-125

4. Levée de la séance

À **19 h 28**, l'ordre du jour est épuisé et plus aucune question n'émane des personnes présentes dans la salle.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur David Hudson

APPUYÉ PAR : Monsieur Fred Beaudoin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

DE CLORE et lever la présente séance.

ADOPTÉE.

Certificat de disponibilités budgétaires

Je, Johanne Ringuette, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses décrites au présent procès-verbal.

Johanne Ringuette, GMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière,

Michel Boyer
Maire et
président d'assemblée

Josée Hébert
Greffière et
Secrétaire-trésorière adjointe

Je, Michel Boyer, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Michel Boyer
Maire et président d'assemblée